



## PRÉSENTATION.....

### › Descriptif

Formation Initiale Minimale Obligatoire à la conduite routière dans le cadre d'une activité de transport routier de personnes.

Cette qualification permet de découvrir l'activité de conducteur routier, et d'acquérir les connaissances nécessaires en matière de sécurité et de réglementation professionnelle, conformément à la Directive 2003/59/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2003.

### › Objectifs

Permettre au conducteur de développer une conduite rationnelle basée sur la connaissance et l'application des règles de sécurité routière et environnementale, tout en respectant les réglementations du transport et de la logistique, et en assurant un service de qualité.

### › Public concerné

Tout conducteur d'un véhicule de plus de 9 places assises y compris celle du conducteur, débutant dans la profession sans être titulaire d'un titre ou diplôme de conducteur du transport routier de voyageurs.

### › Pré-requis & conditions d'accès

- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D1, D1E, D, DE en cours de validité ou d'un permis de conduire reconnu en équivalence conformément aux articles R.222-1, R. 222-2 et R.222-3 du code de la route.
- Réussir l'évaluation initiale des aptitudes minimales requises pour l'entrée dans la formation.



## COMPÉTENCES & DÉBOUCHÉS.....

### › Compétences visées

- Conduire de façon rationnelle et en sécurité,
- Reconnaître et appliquer les réglementations du transport et de la logistique,
- Reconnaître et appliquer les règles relatives à la sécurité routière et environnementale.

### › Les + Promotrans

- Un nombre de participants par session permettant une approche interactive et des conseils personnalisés,
- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Des supports pédagogiques continuellement actualisés,
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,
- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF), sous réserve d'inscription sur les listes régionales.

### › Certification

- Conducteur routier de personnes  
Délivrance d'une attestation de formation. Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance de la Carte de Qualification de Conducteur (CQC) par l'organisme mandaté par l'Etat (valable 5 ans).





## PROGRAMME

- **Durée** : 140 heures (sur 4 semaines consécutives)
- **Intitulés des modules**
  - Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
  - Thème 2 : Application des réglementations
  - Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale
  - Thème 4 : Service, logistique
- **Méthodologie**
  - Alternance d'apports théoriques et pratiques
  - Travaux individuels et de groupe
  - Formation sur véhicule, en situation réelle
  - Supports pédagogiques
- **Modalités d'évaluation**

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.



## INFOS PRATIQUES

- **Dates et lieux** : Contactez le centre de formation le plus proche de chez vous
- **Modalité(s) de formation** : Formation en présentiel dans nos centres de formation
- **Référence(s)** : 12808370
- **Pièces à fournir** : La copie du permis de conduire de catégorie D1, D1E, D, DE en cours de validité ou d'un permis de conduire reconnu en équivalence.
- **Contact** : [contact@promotrans.fr](mailto:contact@promotrans.fr) / Tél. : 0 810 811 397

